



URBANISME ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir, en vertu du Code de Développement Territorial, qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la **S.A. Volumes**, dont les bureaux sont situés Place Vaxelaire, 1 à 5537 Bioul.

Le terrain visé est situé à 5170 Arbre Route du Fond, 84, parcelles cadastrées 4e division, section B numéro 273L3, 273P3.

Création d'un logement dans un garage

Et présente les caractéristiques suivantes :

Dérogation au plan de secteur pour sa localisation en zone agricole.

Écart à la densité orientée par le SDC.

Écart au RBGSR pour le matériau de toiture.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête, sur rendez-vous, durant les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h45 - bureaux fermés les vendredi après-midi - ainsi que les 14/05 et 21/05 jusqu'à 20h00 à l'adresse suivante : Chaussée de Dinant 2, 5170 Profondeville.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues par téléphone : 081/42.02.45 et mail : urbanisme@profondeville.be.

L'enquête publique est ouverte le **13/05/2024** et clôturée le **28/05/2024**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer au Collège communal avec la référence **5/2024** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Chaussée de Dinant 2 à 5170 Profondeville ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@profondeville.be.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de notre conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou l'agent responsable du dossier ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le à 11h00 à l'Hôtel de Ville, service urbanisme.

Fait à Profondeville, le 29 avril 2024

Pour le Collège

Le Directeur Général f.f,


J. QUETS



Le Bourgmestre,


L. DELIRE